



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/1596
26 août 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Vingt-neuvième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 74 de l'ordre du jour provisoire

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1974-1975

Locaux de l'Organisation des Nations Unies à Addis-Abeba, à Bangkok
et à Santiago

Rapport du Secrétaire général

INTRODUCTION

1. Le présent rapport rend compte de l'état d'avancement des travaux de construction des locaux de l'Organisation des Nations Unies à Addis-Abeba, à Bangkok et à Santiago depuis le dernier rapport du Secrétaire général en date du 3 août 1973 1/.

ADDIS-ABEBA

2. L'Assemblée générale, par sa résolution 2745 (XXV) du 17 décembre 1970, a autorisé le Secrétaire général à faire entreprendre la construction d'un bâtiment de 10 étages à usage de bureaux, juste derrière le bâtiment actuel de la Maison de l'Afrique, ainsi que d'un bâtiment de trois étages pour la bibliothèque et d'un bâtiment bas pour la cafeteria au sud du site, projet dont le coût a été estimé à 6,2 millions de dollars payables par tranches successives à l'aide de crédits qui devaient être ouverts chaque année pour les exercices 1971 à 1975.

3. Les soumissions concernant cette construction avaient été déposées vers la fin de 1972. Les plans et le cahier des charges avaient été modifiés par l'architecte en accord avec les services techniques du Siège, afin de maintenir le coût total du projet dans les limites du montant des prévisions budgétaires approuvées. Le soumissionnaire qui a emporté l'adjudication s'est engagé à exécuter les travaux pour un prix situé dans les limites du budget approuvé et conformément à l'échelonnement prévu des dépenses.

1/ A/C.5/1510.

Etat d'avancement des travaux

4. Les travaux ont commencé le 15 janvier 1973. Les légers retards intervenus au stade des fondations et de la pose des pieux se trouvaient en grande partie rattrapés à la fin de 1973. Néanmoins, des retards dans la livraison des matériaux importés ont retardé l'avancement de certains aspects des travaux. De nombreuses fournitures importées ont été livrées en retard, en raison d'une pénurie de marchandises et de problèmes d'affrètement, ainsi que de difficultés concernant le dédouanement des marchandises, leur déchargement et leur transport depuis le port jusqu'à Addis-Abeba, difficultés imputables à des grèves et au fait qu'une grande partie des moyens de transport disponibles ont été mobilisés pour participer aux projets de secours dans les zones touchées par la sécheresse et à la distribution de vivres. On compte néanmoins que ces retards pourront être rattrapés en partie et que le bâtiment à usage de bureaux pourra être occupé au printemps de 1976. Il est possible que la bibliothèque et la cafeteria soient terminées et puissent entrer en service en automne 1975.

Situation financière

5. Dans le rapport qu'il a présenté en 1972 à l'Assemblée générale à sa vingt-septième session 2/, le Secrétaire général a noté qu'en raison de la dévaluation de 8 p. 100 du dollar des Etats-Unis par rapport au dollar éthiopien, il fallait s'attendre à ce que le coût du projet passe de 6,2 millions de dollars à 6 696 000 dollars, soit une augmentation de 496 000 dollars. A ce moment-là, le Secrétaire général n'a pas proposé d'augmenter le montant inscrit au budget, en l'absence de prix fermes pour les marchés et dans l'espoir que le déficit pourrait être couvert par la provision pour imprévus incluse dans les prévisions initiales. Néanmoins, il a prévenu que selon toutes probabilités, il serait finalement nécessaire d'opérer un ajustement pour compenser la dévaluation.

6. Le marché principal concernant les travaux de construction a été signé dans les derniers jours de 1972. Un peu plus d'un mois après, un deuxième réalignement monétaire international est intervenu qui a fait baisser encore de 10 p. 100 le taux de change entre le dollar des Etats-Unis et le dollar éthiopien. Il est apparu que le coût du projet augmenterait encore de plus de 600 000 dollars si ce nouveau taux de change restait en vigueur pendant toute la durée du projet. On ne pouvait néanmoins exclure la possibilité de fluctuations favorables des taux de change durant cette période. C'est pourquoi, dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session 3/, le Secrétaire général a dit à nouveau qu'il espérait que la provision pour imprévus incluse dans les prévisions initiales constituerait une marge suffisante pour absorber les effets de la dévaluation, tout en répétant que, selon toutes probabilités, il serait finalement nécessaire d'opérer un ajustement financier.

2/ A/C.5/1461, par. 5.

3/ A/C.5/1510, par. 5.

7. Le Secrétaire général a pu faire face aux dépenses supplémentaires résultant de la première dévaluation grâce à une révision des plans et à l'utilisation de la provision pour imprévus. Néanmoins, il n'a pas été possible d'amortir la deuxième dévaluation. Au 30 juin 1974, environ 40 p. 100 des sommes à déboursier pour le projet avaient été payées au nouveau taux. Il est clair maintenant que le solde de la provision pour imprévus devra dans une large mesure être utilisé pour compenser l'inflation et l'augmentation des coûts de la main-d'oeuvre et des matériaux et que cette provision ne pourra donc servir que peu, voire pas du tout, à amortir les effets de la deuxième dévaluation. Par conséquent, à moins d'une évolution favorable des taux de change d'ici l'achèvement du projet, il sera nécessaire d'opérer un ajustement financier. Le Secrétaire général suivra de très près l'avancement du projet afin de minimiser la hausse des coûts, mais il compte aujourd'hui qu'il devra demander à ce titre des crédits supplémentaires de l'ordre de 600 000 dollars dans le budget pour 1976-1977.

BANGKOK

8. Par sa résolution 2745 (XXV) du 17 décembre 1970, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à faire entreprendre la construction, dans une zone attenante aux locaux actuels de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) à Bangkok, a) d'un immeuble de 14 étages comprenant une zone de service centrale et deux ailes qui abriteront les bureaux du secrétariat; b) d'un bâtiment des conférences comportant une salle de conférence assez grande pour accueillir des réunions groupant jusqu'à 40 participants assis à des tables et c) d'un bâtiment de sept étages comprenant, outre des locaux à usage de bureaux, une bibliothèque, une salle des machines et un centre de traitement des données, une cafeteria et un emplacement réservé au stationnement des véhicules. L'Assemblée générale a approuvé pour ces travaux des dépenses d'un montant total de 7,6 millions de dollars payables par tranches successives à l'aide de crédits qui devaient être ouverts chaque année pour les exercices 1971 à 1975.

Travaux en cours

9. Depuis le dernier rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des travaux de construction des nouveaux bâtiments de l'ONU à Bangkok ^{4/}, le projet s'est déroulé de façon satisfaisante et l'on prévoit que les bâtiments pourront être occupés au début de 1975.

Situation financière

10. A la suite des réalignements monétaires internationaux qui sont intervenus au début de 1973, le taux de change officiel entre le dollar et le baht n'a pas varié au début. Au milieu du mois de juillet 1973, le baht a été réévalué officiellement de 3,85 p. 100. Le mois suivant, la réévaluation a été ramenée à 3,26 p. 100.

^{4/} Ibid., par. 8 à 12.

Avant cette réévaluation, les sommes déboursées pour le projet s'élevaient au total à 1 072 000 dollars. Si le taux de change actuel reste en vigueur jusqu'à l'achèvement du projet en 1975, un montant de 215 000 dollars sera nécessaire pour compenser les pertes au change sur le solde des crédits prévus pour le projet. En outre, la hausse des coûts des produits importés et des produits locaux, ainsi que des services - hausse imputable à l'inflation dans le monde - a absorbé dans une large mesure la provision pour imprévus qui avait été incluse dans les prévisions pour les travaux de construction. Par conséquent, il est possible qu'il faille également demander des crédits supplémentaires d'ici l'achèvement du projet, pour compenser les effets passés ou futurs de l'inflation.

SANTIAGO

11. Au cours de l'année écoulée, aucun progrès n'a été enregistré en ce qui concerne le Centre de documentation et de recherche qui doit être construit sur le terrain du siège de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL). En novembre 1973, de nouveaux avis d'adjudication ont été publiés. La seule soumission qui ait été reçue s'est révélée inacceptable, car elle dépassait de beaucoup les fonds offerts par le Gouvernement néerlandais. De plus, le soumissionnaire refusait de fixer un prix maximum. Ces informations ont été communiquées au Gouvernement néerlandais et, bien qu'il y ait eu un échange de vues avec la Mission permanente, aucune décision ferme n'a été prise quant à la marche à suivre.

12. Au moment de l'établissement du présent rapport, le Secrétaire général ne disposait pas, en ce qui concerne les locaux de l'Organisation des Nations Unies à Santiago, d'informations autres que celles qui figuraient dans son dernier rapport 5/. Si d'autres renseignements lui sont communiqués dans les quelques mois à venir, il les transmettra à l'Assemblée générale dans un additif au présent rapport.

5/ Ibid., par. 13 à 17.